

Réponse managériale de SOS Villages d'Enfants Belgique à l'évaluation finale du projet Limpoba (2020-2022)

Document public

Contexte

SOS Villages d'Enfants Belgique (SOS VE BE) met en œuvre un projet appelé « *Limpoba – des communautés fortes pour les enfants* » en RDC sur la période décembre 2020 – novembre 2022, en collaboration avec l'association nationale SOS Villages d'Enfants RDC (SOS VE RDC), partenaire d'implémentation. Le projet est financé à titre principal par la Région de Bruxelles-Capitale et cofinancé par la Ville de Bruxelles et SOS VE BE.

Arrivant au terme du projet, SOS VE BE a commandité une évaluation de l'atteinte des résultats du projet concernant la période du 1^{er} décembre 2020 au 15 septembre 2022. La réalisation d'une évaluation du projet subventionné est une obligation selon l'article 7 de l'arrêté gouvernemental de la Région de Bruxelles-Capitale du 30 octobre 2020. SOS VE BE et son partenaire d'implémentation l'accueillent positivement dans un souci de progression constante et de professionnalisme de leurs actions, conformément à la Politique d'évaluation de SOS VE BE et aux principes de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

L'objectif de cette évaluation finale était donc double : de (i) rendre des comptes et (ii) tirer des leçons.

Processus d'élaboration et de validation de la réponse managériale

Le rapport de l'évaluation finale du projet Limpoba a été finalisé le 9 novembre 2022. SOS Villages d'Enfants Belgique a coordonné le processus de réponse managériale avec le Comité de pilotage du projet, composé de SOS VE RDC et du bureau régional pour l'Afrique occidentale, centrale et du Nord (WCNA) de la Fédération SOS Children's Villages International.

Réponse du Comité de pilotage du projet au rapport d'évaluation finale dans son ensemble

L'évaluation avait pour objectif d'évaluer deux des six critères recommandés par le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) pour l'évaluation, à savoir l'Effizienz et l'Efficacité.

Le Comité de pilotage du projet prend acte du rapport d'évaluation et l'approuve dans son entièreté. Le Comité de pilotage prend également note des remarques réalisées sur chacun des critères CAD dans le rapport et fait les commentaires suivants :

1. Effizienz

Le Comité de pilotage est en accord avec la majeure partie des remarques réalisées.

En matière de **ressources financières**, le rapport d'évaluation constate qu'elles ont été affectées de manière adéquate au projet : le budget fait état d'un taux d'exécution du budget élevé à la date de l'évaluation et les lignes budgétaires ont majoritairement été respectées.

En matière de **système de suivi et évaluation**, le rapport d'évaluation note que, malgré l'absence d'élaboration d'un plan structuré de Suivi & Evaluation avant la mise en œuvre des activités, le suivi du projet a été réalisé de manière régulière et le système a été soutenu notamment par le Coordinateur National Suivi Evaluation de SOS VE RDC. Le rapport constate cependant l'absence d'étude de référence au démarrage du programme. Le Comité de pilotage reconnaît la nécessité de réaliser cet exercice. Pour le prochain projet, les données de référence pourront être renseignées en se basant sur les ressources internes existantes (données issues de l'évaluation finale et de la dernière

évaluation interne des participants). Le consultant externe constate également l'absence de données pour certains indicateurs lors de l'évaluation à mi-parcours et recommande de mandater un consultant externe pour sa réalisation. Le Comité de pilotage reconnaît l'importance de la réalisation d'une évaluation à mi-parcours mais est d'avis que cet exercice peut être réalisé en interne et ne nécessite pas forcément le recours à un consultant externe en particulier lorsque les projets sont de courte durée (2 ans).

En matière de **ressources humaines et matérielles**, le rapport d'évaluation soulève qu'elles ont été affectées de manière adéquate au projet. Toutefois, le manque d'un membre du personnel ayant une qualification en droit et/ou en sociologie pour traiter de la thématique des droits de l'enfant a été relevé. Le Comité de pilotage rejette cette observation. En effet, SOS Villages d'Enfants RDC (SOS VE RDC) dispose d'un Coordinateur National Sauvegarde de l'Enfant spécialisé sur les questions de droit de l'enfant. Le Comité de pilotage prend donc en compte la nécessité de partage d'information entre les membres du personnel de l'équipe du projet Limpoba et le Coordinateur National Sauvegarde de l'Enfant de SOS VE RDC pour renforcer l'approche relative aux droits de l'enfant.

2. Efficacité

Le Comité de pilotage est en accord avec les remarques réalisées.

Le rapport d'évaluation souligne que l'efficacité des actions est satisfaisante et que le niveau d'atteinte des résultats est bon malgré certaines difficultés, notamment au niveau des structures communautaires. Le rapport d'évaluation recommande toutefois de prévoir une prise en charge des frais de santé et d'éducation des enfants des familles participant au programme, d'organiser un accompagnement des structures communautaires pour maximiser leurs chances de pérennisation. Le Comité de pilotage accepte ces recommandations et les prend en compte pour le prochain projet.

Le rapport d'évaluation suggère également de mettre en place un mécanisme de gestion des plaintes vis-à-vis du projet et de sa gestion. Le Comité de pilotage précise que le projet Limpoba dispose d'un Comité Local de Suivi ayant notamment pour rôle de faire le lien entre les familles participant au projet et l'équipe-projet. Le Comité de pilotage explorera les possibilités de renforcer le Comité Local de Suivi afin qu'il soit le garant du recueil et de la communication des suggestions des participants du projet.

Réponse de la Direction aux recommandations et plan d'action

Une réponse détaillée aux constats faits par le consultant externe a été élaborée par le Comité de pilotage qui a validé/validé en partie/rejeté les constats (document interne).

Système de suivi

La plupart des remarques ont été prises en compte dans la planification du projet Limpoba 2. Les autres remarques seront prises en considération pour l'adaptation du projet Limpoba 2 lors de l'atelier de lancement.

Bruxelles,

Date

Hilde Boeykens, National Director